

# LETTRE pour une collectivité qui réclame un vaccin non obligatoire

**Dans le cas d'un enfant qui n'est pas à jour légalement (pas vacciné ou en partie)**

Patient/Parent

[Nom Prénom]

[Adresse]

[Nom, Prénom]

Ecole/Crèche/Centre de loisir... de [ville]

[adresse]

[Date]

[Titre, Nom],

Vous me réclamez le(s) vaccin(s) (ou le rappel) [Nom du/des vaccin/s] pour inscrire mon enfant [Prénom, nom], né le [date], à [Nom de l'école, crèche, centre de loisir, stage...].

En France, pour les enfants nés avant 2018, seuls trois vaccins sont légalement obligatoires. Il s'agit des vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (Nota de l'article L3111-2 du Code de la Santé Publique), ce qu'on appelle communément le DTP. C'est la seule obligation à laquelle je suis assujetti(e), sauf contre-indication médicale.

## **\*Cas d'un enfant non vacciné :**

Or, ce vaccin DTP et le Kit DT vax/Imovax n'ont plus d'AMM (autorisation de mise sur le marché). Quant aux tétravalent/pentavalent/hexavalent, ils ne sont pas obligatoires car ils contiennent aussi des valences simplement recommandées. C'est mon droit le plus légitime de le refuser puisque la vente forcée est interdite en France.

## **\*Cas d'un enfant incomplètement vacciné :**

Or, par ignorance de la loi, j'ai débuté le schéma vaccinal avec un tétravalent/pentavalent/hexavalent. Je suis donc légalement en règle, puisque j'ai commencé à vacciner avant les 18 mois de mon enfant. Mais m'étant renseigné(e), j'ai appris qu'on ne peut plus se procurer le seul vaccin qui répondait strictement à l'obligation vaccinale, puisque le vaccin DTP pour les enfants de moins de 6 ans n'est plus disponible à la vente depuis 2008. C'est mon droit le plus légitime de refuser des vaccins non obligatoires puisque la vente forcée est interdite en France.

Aussi vous prié-je de retenir que je ne suis pas responsable de cette impossibilité de se soumettre à l'obligation vaccinale, car il est scandaleux d'être harcelé pour une situation dont nous sommes les premières victimes. Je vous tiendrais particulièrement pour responsable si l'un de vos services décidaient de passer outre mon refus de vacciner avec un vaccin NON OBLIGATOIRE et imposaient une immunisation, quelle qu'elle soit, car ces vaccinations-là sont exclues des indemnisations consenties par l'Etat en cas d'accidents post-vaccinaux.

Je me permets d'insister sur le fait que vous ne pouvez exiger d'autres vaccinations que celles strictement obligatoires (DTP), en application de l'arrêté Courty (décret du Conseil d'Etat, 29 juillet 1994, n°102334, Courty c/département des Pyrénées-Atlantique).

Etant assuré(e) que vous avez à cœur l'intérêt de mon enfant, je reste à votre disposition pour tout autre renseignement dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous prie d'agréer, [titre, nom], l'expression de mes salutations les plus distinguées.

[Nom, Prénom]

[Signature]